

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-12-884

RÈGLEMENT EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, RÉAL DULMAINE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

QUE lors d'une séance tenue le 3 décembre 2018, le conseil a adopté le règlement numéro 2018-12-884 intitulé « **RÈGLEMENT EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES** ».

QUE l'objet de ce règlement est de déterminer les principes du contrôle et du suivi budgétaire, la délégation de pouvoirs de dépenses, les paiements reliés à certaines dépenses et les modalités générales du contrôle et du suivi budgétaires.

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ A WICKHAM CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier